

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme (LV1) – Anglais

- **SÉRIE : Langues Vivantes**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. Orale) : 47

Membres du jury : Alice BONZOM, Irène DELCOURT

Note la plus haute : 19

Note la plus basse : 4

Moyenne : 10,61

1 Commentaire général

Le jury tient à féliciter les candidats pour la qualité globale de leurs présentations, souvent rigoureuses, riches et intelligentes. Dix prestations, portant aussi bien sur des sujets étatsuniens que britanniques, ont reçu une note supérieure ou égale à 14/20 cette année.

Nous tenons à saluer la prise en compte de certaines recommandations contenues dans les rapports précédents. Très peu de candidates et candidats ont par exemple consacré des parties entières à la rhétorique du texte. Attention, néanmoins, à prêter attention à la voix de l'auteur le cas échéant, notamment dans le cas des *opinion pieces* ou éditoriaux qui font parfois la part belle à l'expérience personnelle du journaliste. La nature de l'article doit être prise en compte dans la même mesure que la publication dont il est issu.

Les aspects formels de l'épreuve sont en général bien maîtrisés et les grandes étapes attendues (synthèse, analyse, lecture d'un extrait) sont respectées. Attention cependant à la gestion du temps de l'épreuve, qui peut être très pénalisante si elle n'est pas correctement observée. Cette année, près d'une dizaine de prestations ont proposé des exposés trop courts de plusieurs minutes. Enfin, nous enjoignons les candidats et candidates à demeurer alertes jusqu'au bout de l'épreuve. L'entretien qui suit la présentation a parfois permis de rattraper des prestations moins réussies, et c'est donc un moment important qui ne doit pas être synonyme de démobilité, bien au contraire.

2 Sujets proposés

Institutions politiques et sociales : comme toujours, un certain nombre de sujets a porté sur les institutions et structures majeures des sociétés étatsunienne et britannique. Le rôle de la Cour Suprême, le fonctionnement du système électoral, ou encore celui de la Constitution étaient ainsi centraux dans plusieurs textes proposés. Pour le Royaume-Uni, les liens entre les différentes nations, le rôle de la monarchie (dans le contexte notamment du récent couronnement du roi Charles III et des élections) ou la place du système national de santé

dans les grands débats politiques et sociaux étaient au cœur de certains articles – toujours en lien avec l'actualité récente.

L'actualité politique : de nombreux sujets portaient sur la vie politique des mois passés. En ce qui concerne les États-Unis, le début de la campagne pour l'élection présidentielle, les procès de Donald Trump, les scandales pharmaceutiques liés entre autres à la consommation de drogues, ou la question brûlante du droit à l'avortement ont été abordés dans plusieurs articles. Côté Royaume-Uni, il a été question des élections législatives, du rapport de force entre les partis travailliste et conservateur, de la crise du NHS ou du débat autour de la gestion des questions migratoires, en particulier dans le contexte du post-Brexit.

Culture wars : un nombre important de textes a aussi fait la part belle à la question des « guerres culturelles » omniprésentes dans la presse aux États-Unis comme au Royaume-Uni. Les droits des personnes transsexuelles ou l'héritage du colonialisme et/ ou de l'esclavage (des deux côtés de l'Atlantique), la question du patrimoine et de l'appropriation culturelle, ainsi que celle de l'identité étaient mentionnées dans plusieurs articles.

Questions de société : enfin, une partie des sujets a porté sur des questions de société plus larges. Les questions de technologie, en particulier l'avènement de l'intelligence artificielle, la mobilisation en faveur de l'environnement, les crises sociales liées à l'épidémie d'opioïdes ou aux fusillades à répétition aux États-Unis, la place des universités et de l'éducation dans ces débats politiques, les ruptures générationnelles ou encore la montée de la pauvreté ont fait partie des sujets sélectionnés. Notons aussi que plusieurs sujets plus « culturels » ont été proposés, notamment au sujet de l'engouement et de l'impact de certaines séries télévisées (*Doctor Who, the Crown...*) ou d'œuvres littéraires majeures (*Oliver Twist*).

3 Première partie : La synthèse et le commentaire

3.1 L'introduction et la synthèse (6-8 minutes)

- La première partie de l'oral doit être consacrée à l'introduction et à la synthèse (elle dure de 6 à 8 minutes).
- Les introductions les plus réussies ont présenté une **accroche** en lien avec l'actualité ou avec une référence historique, théorique ou artistique pertinente. Ainsi, ouvrir avec les portraits de la reine Elizabeth I pour explorer les tenants et les aboutissants d'un article sur le portrait officiel du roi Charles III témoigne d'une connaissance solide de l'épaisseur historique propre à la monarchie britannique. La Guerre de Sécession est une accroche efficace pour discuter de la question de l'identité et du communautarisme aux États-Unis ; le recours à des sacs à dos transparents dans les lycées américains est tout aussi intéressant pour parler des armes à feu. Il faut éviter de commencer *in medias res* ou par un sujet trop loin du texte, à moins de vouloir dérouter le jury. Taylor Swift, en revanche, a constitué une accroche tout à fait accrocheuse !
- L'introduction présente ensuite **l'article** et **les thèmes d'actualité** auxquels l'article fait référence. La présentation de **la source** et de sa **ligne éditoriale**, ainsi que du **point de vue de l'auteur** doivent idéalement se faire à ce moment. Certains articles s'y prêtent bien sûr plus que d'autres. Il est possible (mais non obligatoire) de proposer une **problématique** pour la synthèse. Cependant, si le candidat ou la candidate choisit cette option, il faut absolument qu'il ou elle établisse clairement qu'il ne s'agit pas de la problématique du commentaire, qui devra être exposée à la fin de la synthèse / au

début du commentaire. Certaines prestations ont entretenu le flou, semant une certaine confusion dans l'exposé.

- La **synthèse** est l'occasion pour les candidats et candidates de démontrer leur compréhension du texte. Si le candidat ou la candidate choisit de ne pas annoncer un plan de synthèse, il ou elle ne doit pas pour autant tomber dans le piège d'une analyse qui suivrait le déroulement du texte. Il est en effet préférable d'adopter **une logique thématique et analytique** plutôt que linéaire, afin de **faire ressortir les arguments principaux de l'article** : c'est un exercice qui a dans l'ensemble été bien réussi cette année.
- La **lecture d'un passage de l'article** peut être placée après l'introduction, après la synthèse ou au cœur du commentaire. Elle ne doit être ni excessivement longue, ni excessivement courte : un passage de cinq à dix lignes est généralement suffisant. C'est au candidat de choisir le passage qui lui semble le plus pertinent et le plus en rapport avec l'argument avancé, et donc de sélectionner le début et la fin du passage qu'il va lire (et d'en indiquer clairement au jury les lignes). Si la lecture se prolongeait au-delà des dix lignes maximum recommandées, il serait interrompu. Il est aussi recommandé aux candidats d'annoncer leur lecture, afin de bien la différencier de citations plus courtes qu'ils pourraient utiliser au cours de leur commentaire. Il faut aussi éviter de placer cette lecture à la 18^{ème} minute, alors que le temps est presque écoulé.

3.2 Le commentaire (12-14 minutes)

- Après la synthèse, **le commentaire (12 à 14 minutes, pour une durée totale de présentation de 20 minutes)**, organisé à partir d'une problématique et d'un plan en deux, trois parties ou quatre parties, permet d'inscrire les thèmes de l'article dans un débat plus large et de proposer des pistes de réflexion.
- Attention néanmoins à ne pas faire « disparaître » l'article ! Si la politique néo-libérale de Thatcher peut être brièvement reliée à la crise du béton dans les écoles britanniques, son lien avec le sujet reste ténu et le commentaire risque de basculer dans le hors-sujet.
- La **problématique du commentaire** doit être le fil rouge qui mène l'ensemble de la réflexion : il est important de ne pas l'oublier en cours de commentaire.
- Le **plan du commentaire** évite les formulations **génériques, neutres** ou plaquées, de type : « 1. The current situation 2. Its consequences 3. The reasons why the government acts in this way ». Formuler un plan de façon argumentative aide au contraire les candidates et les candidats à mener une réflexion organisée. Chacune des parties du commentaire tend ainsi à démontrer et à argumenter, plutôt qu'à simplement exposer.
- Le **développement du commentaire** doit élargir la réflexion portée par l'article, au moyen d'une argumentation organisée et d'analyses pertinentes de faits de civilisation ou d'actualité. Des exemples précis doivent étayer le propos.
- Le jury a particulièrement apprécié les présentations qui prenaient le temps de définir les concepts utilisés (*systemic racism, liberalism, conservative, culture wars, devolution...*). L'entretien qui a suivi le commentaire pouvait être l'occasion de préciser les définitions proposées. Néanmoins, nous encourageons vivement les candidates et candidats à éclaircir les concepts clés utilisés dans leurs exposés, particulièrement lorsque ceux-ci sont controversés. Par exemple, plusieurs prestations ont fait référence au « wokisme », mais ont eu des difficultés à bien expliquer la signification et les origines du terme, ainsi qu'à dégager ce qui en fait un mot polémique.
- Nous rappelons, enfin, que le temps total de la présentation de 20 minutes doit impérativement être respecté. Le jury peut accorder quelques secondes d'indulgence

dans un sens comme dans l'autre, mais guère davantage. Cette année, le jury a été surpris de constater qu'un nombre assez important de candidats et candidates n'avaient pas réussi à respecter cette consigne. Une présentation de 15 ou 16 minutes, même très solide, ne saurait obtenir la moyenne. Un candidat ou une candidate, au contraire, qui dépasse 20 minutes, pourra terminer la phrase commencée mais pas davantage, il ou elle sera ensuite arrêté(e) et son exposé restera inachevé.

3.3 Quelques exemples de problématiques et de plans marquants ou efficaces

- Sur la condamnation à tort de responsables de bureaux de poste au Royaume-Uni et sur la série qui a révélé le scandale : *How could the rise of infotainment be detrimental to society?* 1) challenges to traditional media 2) a possible issue for democracy?
- Sur la notion d'identité aux États-Unis: *What happens to those who are excluded from the main narrative? Is the United States doomed to become disunited?* 1) communautarism 2) atomisation of individuals 3) a possible "reunification"?
- Sur Ron De Santis et sa décision d'abandonner sa candidature à l'élection présidentielle: *How does this article reflect upon the Republicans' strategy and the way populists use myths to pander to people's emotions?* 1) Populism and communication 2) the use of the American Dream, a central argument 3) culture wars and single-issue voters as a crutch
- Sur les Luddites: *To what extent does this article shed light on the need for people and companies to handle technology more wisely?* 1) class struggles 2) companies trying to increase profit-making 3) new concerns raised by AI
- Sur les Ultra-MAGA: *How does the polarisation of far-right movements and MAGA highlight a rhetoric of violence?* 1) a political motif that fosters the externalisation of violence 2) a new Civil War context with social media at its heart 3) a threat to democratic institutions

3.4 Ne pas laisser le texte de côté

Nous rappelons tout d'abord que l'épreuve consiste bien en une *analyse* de texte, non en une leçon sur le thème (ou dans le pire des cas, l'un des thèmes) abordé(s) par le texte. À ce titre, le jury attend que le candidat cite le texte régulièrement, non seulement dans la synthèse, mais aussi dans l'analyse (plusieurs fois par partie). Nous encourageons également vivement les candidates et candidats à ne pas ignorer les éléments qui se trouvent dans le sujet lui-même. Le jury est attentif à fournir des articles dans lesquels on peut trouver des éléments concrets qui donnent des points de repère sur le sujet, non seulement dans le paratexte, mais aussi dans le texte lui-même.

Dans le même esprit, les candidats ont parfois tendance à « plaquer » ce qui ressemble à des fiches pré-constituées sur des textes qui ne s'y prêtent pas toujours. Nous avons par exemple eu cette année un très grand nombre de troisièmes parties consacrées à la « polarisation » de la vie politique. Un autre exposé, mentionné précédemment, a proposé un long développement sur le Thatcherisme alors que qu'il s'agissait d'un texte sur la construction de bâtiments scolaires.

3.5 Analyser le point de vue avec précision

Afin de proposer une étude du texte et non une leçon, sans pour autant se livrer à une simple paraphrase, on attend des candidates et candidats qu'ils offrent une vraie analyse, précise, du point de vue du texte. Pour cela, une étude du ton et du vocabulaire est appréciée (même si

elle ne doit pas faire l'objet d'une partie distincte), en particulier quand ceux-ci sont outranciers – cela peut-être un moyen d'identifier aisément la perspective de l'auteur. Dire qu'un texte est « biased » ne saurait suffire – il faut *caractériser* le point de vue.

Nous n'attendons pas non plus des candidates et candidats qu'ils condamnent moralement ou politiquement un jugement trop tranché, ou qu'ils donnent leur opinion en la contrastant avec celle de l'auteur du texte. Des phrases comme « this is a very problematic thing to say » sans autre explication, ou bien « I really disagree with this statement... », signalent que le candidat est passé dans un registre normatif qui n'est pas celui de l'analyse de texte. Symétriquement, il ne s'agit pas non plus de reprendre les propos de l'auteur à son compte, sans prise de distance.

Afin de présenter de manière efficace le point de vue du texte, les candidats et candidates sont invitées à ne pas négliger les éléments donnés dans le paratexte et surtout à ne pas les oublier une fois qu'ils les ont énoncés en tout début d'exposé. Certains auteurs avaient un positionnement personnel très marqué (Claudine Gay, ex-présidente de l'université d'Harvard, par exemple ; l'autrice d'un article sur le NHS qui relatait son propre accouchement ; un journaliste britannique qui rédigeait un article sur le rapport des Américains à la monarchie) qu'il ne faut pas manquer d'analyser.

Enfin, la source du texte elle-même est souvent un bon indicateur du point de vue proposé. Les articles issus de publications très à droite ou très à gauche, par exemple, doivent être clairement identifiés comme tels et la maîtrise de ce spectre peut considérablement aider les candidats à éviter le hors-sujet. À cet égard, le jury s'étonne qu'un nombre important de candidates et de candidats ne semble pas identifier la couleur politique de certains journaux comme le *Spectator* ou le *Daily Mail*, par exemple.

3.6 Construire une problématique et un plan qui relèvent de l'argumentation

En ce qui concerne la partie « **analyse** » de l'épreuve, le jury formule quelques recommandations.

- La **problématique** doit veiller à ne pas laisser de côté un aspect majeur du texte. Les candidates et les candidats peuvent choisir d'insister plus ou moins sur l'une des thématiques du sujet, mais doivent éviter d'en ignorer ostensiblement une ou plusieurs. Le jury veille souvent à proposer des sujets qui permettent de croiser plusieurs questions, ce que les candidats et les candidates doivent mettre à profit.
- De même, les **plans** proposés gagneraient à mettre en valeur l'articulation de plusieurs questions, et non à les séparer artificiellement en proposant un plan « à tiroirs ».
- Attention, la **paraphrase** ne saurait être confondue avec de **l'analyse** : il ne faut pas se contenter de reformuler le texte.

3.7 Aspects formels et techniques

Si, comme nous l'avons précisé, dans la grande majorité des cas, les aspects formels sont bien maîtrisés, quelques rappels peuvent néanmoins être utiles.

- L'un des points essentiels tient à la **clarté du propos**. Les candidates et les candidats doivent s'assurer d'avoir un **débit de parole** qui permette au jury de prendre des notes, notamment au moment de la présentation du plan et de la problématique. Il est

préférable de s'assurer d'avoir été compris, par exemple en faisant une pause, ou même en demandant s'il est nécessaire de répéter en cas de doute. Pour la même raison, les transitions et les annonces doivent être claires. À une annonce de plan élégante mais obscure, on préférera une présentation de ce qui va venir qui ne laisse aucune place au doute.

- Il convient également de **regarder** le jury, et non ses notes, autant que possible. À ce titre, nous déconseillons aux candidats et candidates de tenir leur feuille de notes à deux mains, ce qui les invite généralement à baisser le regard. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit d'une performance *orale*.
- En matière de **gestion du temps**, lorsque le jury demande de conclure, il est impératif de le faire dans la minute qui suit ; il est donc impossible à ce stade d'introduire une nouvelle idée comme si l'on allait pouvoir bénéficier de 5 minutes. Il est arrivé (de manière exceptionnelle) que certains candidats et candidates n'aient pas l'heure devant eux – une stratégie à déconseiller vivement. Si les téléphones sont proscrits, les réveils et chronomètres non-connectés sont autorisés.
- Éviter de donner des leçons ou de faire des assertions péremptoires sans arguments et exemples concrets et précis : par exemple, « *American universities are more international than any other universities* » nécessite d'être explicité et prouvé.

4 Deuxième partie : L'entretien

Quelques mots enfin à propos de l'entretien qui suit la présentation. Nous rappelons qu'il s'agit là d'une étape essentielle pour laquelle il faut rester pleinement mobilisé. Le jury ne cherche pas à piéger les candidats et candidates, même s'il peut parfois vouloir tester la solidité des connaissances, mais au contraire à pousser vers une clarification ou une correction, ou bien à traiter d'aspects du sujet qui ont peut-être été écartés trop vite. Il convient d'éviter les réponses fleuves qui s'étendent parfois sur deux ou trois minutes et perdent souvent le fil de la question, mais aussi les réponses très courtes de quelques mots : le jury attend généralement un développement plus conséquent. Les candidats et candidates sont néanmoins autorisés à répondre « I don't know » lorsqu'on leur pose une question précise à laquelle ils n'ont pas la réponse – inutile de tenter de « noyer le poisson », mieux vaut se laisser l'occasion de répondre de manière satisfaisante à d'autres questions. Certains entretiens ont donné lieu à de véritables discussions avec les candidats, qui ont su nourrir de leurs réflexions et expériences le débat entamé.

4.1 Des notions importantes qu'il faut savoir définir

- Les sujets proposés font intervenir de grandes questions ayant trait à la culture et à la civilisation des États-Unis et du Royaume-Uni. Afin de les traiter, les candidats sont amenés à mobiliser de grandes notions dont les définitions et les contours sont parfois mal maîtrisés. La notion de « culture wars », pertinente pour de nombreux articles, a par exemple posé problème. Au sens strict, celle-ci renvoie à une évolution récente du monde politique, en particulier étasunien et britannique, au sein duquel, depuis les années 1980 notamment, les questions économiques font de moins en moins débat, alors que les grandes lignes de faille (en particulier entre les grands partis) se situent autour de questions dites culturelles – comme l'avortement, le port d'armes, la place de la religion, les droits des personnes LGBTQ+.
- La question de la « polarisation » de la vie politique, également souvent mobilisée, doit également être maniée avec davantage de précaution. Si elle peut être pertinente, les candidats ne doivent pas oublier que la période que nous vivons n'est pas la première

à se caractériser par une grande division de la classe politique : que l'on songe aux périodes de guerre civile qu'ont traversées les États-Unis et le Royaume-Uni. Attention donc, lorsqu'on parle d'une polarisation « sans précédent » par exemple. Encore faudrait-il le justifier par des éléments concrets. Notons également que « la polarisation » fait trop souvent l'objet d'une troisième partie parfois calquée et peu adroite. Il faut faire attention à ne pas faire un plan à l'emporte-pièce qui se terminerait artificiellement par « the polarisation of society ».

4.2 Des points de repère qui doivent être connus

Le jury est bien conscient qu'il ne s'agit pas d'une épreuve d'histoire, mais de civilisation et que les candidats ont déjà fort à faire en se tenant au fait de l'actualité. Si certains candidats nous ont impressionnés par la solidité et la profondeur de leurs connaissances historiques, nous avons néanmoins constaté qu'un certain nombre de grands repères, indispensables pour bien appréhender la situation actuelle, semblaient souvent manquer à d'autres, ce qui a pu conduire à des contre-sens ou de graves erreurs d'appréciation.

Ainsi, penser par exemple que le NHS a été créé en 1990 ne permet pas de comprendre la crise actuelle. Ne pas connaître du tout la date d'intégration des différentes nations du Royaume-Uni (pas même le siècle) posera nécessairement un problème pour la majorité des articles traitant de la dévolution ou des relations entre celles-ci. De même, situer la fracture électorale entre Nord et Sud des États-Unis à la seconde guerre mondiale mènera à un contre-sens sur un article traitant des présidentielles américaines.

À propos des États-Unis, les candidats devraient :

- Être en mesure de présenter le fonctionnement de grands mécanismes institutionnels comme la sélection des juges à la Cour suprême, l'adoption des amendements à la Constitution, le collège électoral ou le processus des primaires menant au choix des candidats et candidates aux élections présidentielles.
- Connaître quelques arrêts fondamentaux (*Dred Scott v. Sanford*, *Plessy v. Ferguson*, *Brown v. Board of Education*, *Roe v. Wade*, *Dobbs v. Jackson*) qui apparaissent très souvent en référence et structurent l'histoire juridique du pays.
- Pouvoir citer sans se tromper les grands partis et le nom des deux chambres du Congrès des États-Unis, ainsi que leur mode d'élection.
- Connaître et reconnaître quelques-unes des grandes figures politiques et médiatiques actuelles, en dehors de candidats à la présidentielle.
- Savoir un minimum replacer les États dans la géographie du pays, même sommairement (l'Alabama n'est pas au nord de New-York et la Virginie ne fait pas partie de la Silicon Valley !)
- Pouvoir situer chronologiquement de grands événements ou périodes de l'histoire étatsunienne comme la guerre d'Indépendance et de Sécession, l'abolition de l'esclavage, le droit de vote des femmes (qui n'a pas été accordé en 1990 !) le New Deal (étonnamment fort mal connu), la Grande Société ou le mouvement des droits civiques.
- Ne pas parler des États-Unis pour la période précédant 1776, mais bien des colonies d'Amérique du Nord. A cet égard, le jury a été saisi d'un terrible soupçon : certains candidats et candidates auraient-ils du mal à numéroter les siècles ? À toutes fins utiles, rappelons qu'il est attendu, même de la part d'étudiants en humanités, qu'ils sachent que les années 1800 appartiennent au XIXe siècle et non au XVIIIe !

À propos du Royaume-Uni, les candidats devraient :

- Connaître les grands repères historiques qui ont jalonné la construction du pays. Penser que la Magna Carta date du XVe siècle est problématique, car ces deux

moments sont séparés d'environ 200 ans. Ne pas connaître le moment où les femmes ont commencé à obtenir le droit de vote est également délicat quand il s'agit de comprendre les questions hommes / femmes aujourd'hui. Croire que la séparation de l'Irlande en deux nations date du XVIII^e siècle risque de mener à des erreurs d'analyse sur les relations entre le Royaume-Uni, l'Irlande du Nord et la République d'Irlande.

- Maîtriser et savoir expliquer le fonctionnement des institutions politiques britanniques (« reserved matters », par ex., doit être une notion connue), et avoir une idée, même générale, du rapport entre les différentes nations
- Connaître la façon dont fonctionne le système électoral (ne pas savoir ce que signifient des expressions comme « first past the post » ou « proportional representation » semble problématique, de même que confondre Labour et New Labour)
- Être au fait des orientations politiques des journaux publiés et lus dans le pays (croire que le *Daily Mail* est un journal de *centre-droit* mène à de petites incompréhensions) ; en outre, il est important de bien lire le titre des journaux (*The Conversation* existe ; *The Conservative*, non)
- Avoir quelques connaissances de base sur l'histoire et la vie politique en dehors de l'Angleterre. L'existence de la famine en Irlande au milieu du XIX^e siècle ne semble pas connue de certains candidats et candidates, pas plus que la dimension religieuse du conflit irlandais. Le Pays de Galle est lui aussi un grand oublié .
- Pouvoir définir les grandes institutions politiques du pays et leurs fonctions politiques, en particulier la monarchie (notons, d'ailleurs, que la monarchie a été – brièvement, certes – abolie après la mort du roi Charles I). Le National Health Service, autre grande institution, doit pouvoir être replacé dans son contexte de création, et être défini et présenté sans hésiter.
- Pouvoir situer certaines figures de l'histoire, plus ou moins récente, du Royaume-Uni : Oliver Cromwell ou Margaret Thatcher ne devraient pas être inconnus. Plus récemment, Jeremy Corbyn, David Cameron ou Liz Truss doivent pouvoir être présentés et situés politiquement.
- Pouvoir expliquer des sujets d'actualité brûlants et leurs racines historiques simples (comme, par exemple, le plan d'expulsion des demandeurs d'asile au Rwanda et le contexte historique de l'immigration au Royaume-Uni ; les débats sur la mémoire de la traite des esclaves, les musées et l'histoire de l'Empire, etc.)

Confusions britannico-américaines

Nous recommandons également la constitution d'un lexique permettant de ne pas confondre les institutions des deux pays : le *Congrès* est étatsunien quand le *Parlement* est britannique. Le parti *conservateur* domine la vie politique du Royaume-Uni, pas celle des États-Unis, où l'on parle des Républicains (bien que l'on puisse les qualifier de *conservative*.)

5 Compétences linguistiques : maîtrise du vocabulaire, de la grammaire et de la prononciation

Certains candidats ont fait preuve d'une excellente maîtrise de la langue, tant en matière de richesse lexicale que de rigueur grammaticale.

- Néanmoins, les « faux amis » ont fait trébucher plusieurs d'entre eux. Rappelons qu'il convient de faire la différence entre, par exemple, *actual* et *current*. De même, *economical* n'est pas interchangeable avec *economic*. Un député n'est pas un *deputy* et le terme **representant* est un calque (tout comme **level of life* pour « niveau de vie ». L'adjectif *politic* ne signifie pas la même chose que *political*, *politician* ou

policies (dont les schémas d'accentuation, par ailleurs, varient). Le premier a pour synonyme « diplomatique » ou « raisonnable » tandis que le second a véritablement trait à la politique. Un homme ou une femme politique sera *politician*. Quant au mot *policies*, il fait référence aux politiques (lois, etc.) mises en œuvre.

- Il faut utiliser les mots à bon escient et évitez les constructions vagues (« *the law system* » : *the legislative system ? the laws ? the justice system ?*)
- Plus inquiétantes encore sont les confusions entre les noms des partis politiques. Le jury a entendu des barbarismes à bannir (**the Progressists*, **the Conservatists*). Les termes économiques élémentaires comme *budgetary* (et non **budgetal*) doivent être connus.
- Attention également aux expressions permettant de structurer l'exposé : « dans un premier temps » ne doit pas être l'objet d'un calque (**in a first time/place*).
- Attention à éviter les confusions lexicales et à bien faire le choix d'un registre approprié. « Biden is often out of his mind » a semblé assez cocasse aux oreilles du jury.
- Nous rappelons aussi aux candidats qu'il faut veiller à ne pas malmenager la syntaxe et à bien respecter certaines constructions verbales (par exemple, *prevent someone from doing something* ne doit pas devenir **prevent someone to do something*). La syntaxe des questions mérite parfois d'être revue (afin d'éviter de fâcheux **How does the text has resolved the question?*). De même, *much v. many* ainsi que *which v. who* constituent des notions linguistiques simples qu'un candidat au concours se doit de maîtriser.
- Les déterminants doivent être bien connus des candidats et des candidates qui gagneraient tous à bannir **the Brexit* ou **the Covid* de leurs oraux.
- Il faut relater les événements passés au passé et évitez le présent de narration, rare en histoire en anglais.
- La prononciation des phonèmes et le placement de l'accent tonique jouent également beaucoup dans la clarté du propos. Le jury a relevé des erreurs d'accentuation sur des termes courants comme *focus*, *assessment*, *level*, *agenda*, *progressive*, *current*, *develop*, *percent*, etc.
- Il faut bien distinguer le /s/ du /z/ dans des termes comme *based* (/s/) et s'efforcer de limiter les /h/ intrusifs (en tête de mots n'en comptant aucun).
- Il faut maintenir un niveau de langue en cohérence avec les exigences d'un concours de haut niveau. Il est aussi fondamental de ne pas se relâcher pendant les questions et de ne pas avoir recours à des formulations informelles du type « *they didn't know what the hell was going on* », « *employers treat the workers like a bunch of garbage* » ou bien à des abréviations excessives (*gonna*, *wanna*, etc) ou des expressions du type « *way more* », ou « *loads of stuff* », qui sont trop familières.
- Enfin, on pourrait recommander aux candidates et candidats d'avoir à l'esprit quelques expressions leur permettant de prendre quelques secondes de réflexion dans les questions tout en faisant montre d'une certaine élégance linguistique (préférez, par exemple, « *How should I put this ?* » à des calques du type « *I'm seeking my words* »).

Recommandations bibliographiques pour la préparation de l'épreuve (toutes séries confondues) :

Avril, Emmanuelle & Schnapper, Pauline, *Le Royaume-Uni au XXI^e siècle : mutations d'un modèle*, Paris, Ophrys, 2014.

Bell, Emma, Mège-Revil, Elisabeth, Meyer, Alix et Pulce, Marion, *Le pouvoir politique et sa représentation au Royaume-Uni et aux États-Unis*, Paris, Atlante, 2011.

- Bensimon, Fabrice, et al., *Histoire des îles britanniques*, Paris, PUF, 2007.
- Biggsby, Christopher, dir. *The Cambridge Companion to Modern American Culture*. Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- Charlot, M., Charlot, C. et Ploton, Jean-Michel (éds.), *Glossaire des institutions politiques du Royaume-Uni*, Paris, A. Colin, 2005.
- Fauquert, Elisabeth, *Civilisation américaine*, Paris, Armand Colin, 2019.
- Grellet, Françoise, dir. *Crossing Boundaries. Histoire et culture des pays du monde Anglophone*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2012.
- Higgins, Michael, ed. *The Cambridge Companion to Modern British Culture*. Cambridge, Cambridge University Press, 2010.
- Kaspi, André et al. *La Civilisation américaine*. Paris, PUF, 2004, 2006 (2ème édition).
- Kavanagh, Dennis, Richards, David, Smith, Martin and Geddes, Andrew, *British Politics*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- Lacorne, Denis, dir. *Les États-Unis*. Paris, Fayard, 2006.
- Lacroix, Jean-Michel. *Histoire des États-Unis*. Paris, PUF / coll. Quadrige, 2010.
- Lagayette, Pierre. *Les grandes dates de l'histoire américaine*. Paris, Hachette, 2010.
- Leach, Robert, Coxall, Bill, Robins, Lynton, *British Politics*, Palgrave, Basingstoke, 2006.
- Marquand, David. *Britain since 1918: The strange career of British democracy*, Weidenfeld and Nicolson, 2008.
- McKay, David. *American Politics and Society*. New York, Wiley-Blackwell, 2009 (7th édition).
- Mélandri, Pierre. *Histoire des États-Unis II : le déclin ? Depuis 1974*. Paris : Tempus Perrin, 2013.
- Mioche, Antoine, *Les grandes dates de l'histoire britannique*, Paris, Hachette, 2010.
- Morgan, Kenneth (ed.), *The Oxford History of Britain*, Oxford, OUP, 2010.
- Norton, Mary Beth et al. *A People and a Nation, A History of the United States*. Boston, Houghton Mifflin, 2010 (8th édition).
- O'Rourke, Kevin, *A Short History of Brexit: From Brentry to Backstop*. London, Pelican, 2019.
- Pauwels, Marie-Christine. *Civilisation des États-Unis*. Paris, Hachette, 2009.
- Pickard, Sarah, *Civilisation Britannique-British Civilisation (bilingue)*, Paris, Pocket, 2018.

Pour l'anglais oral : ouvrages de référence

- Baker, Ann. *Ship or Sheep ? Student's Book : An Intermediate Pronunciation Course*. Cambridge, Cambridge University Press, 2006.
- Duchet, Jean-Louis. *Code de l'Anglais oral*. Paris, Ophrys, 2000.
- Fournier, Jean-Michel. *Manuel d'anglais oral*. Paris, Ophrys, 2010.
- Guierre, Lionel. *Règles et exercices de prononciation anglaise*. Paris, Longman Pearson Education, 2001.
- Huart, Ruth. *Nouvelle grammaire de l'anglais oral*. Paris, Ophrys, 2010.

Dictionnaires de phonétique et de phonologie

- Jones, D. (P. Roach, J. Setter & J. Hartman, eds.). *English Pronouncing Dictionary*. Cambridge, Cambridge University Press, 2006 (27th édition).
- Wells, J. C. *Longman Pronunciation Dictionary*. Harlow, Longman, 2008 (3rd édition).